

Communauté d'agglomération Le Puy-en-Velay Campagne de sensibilisation en crèche

Soucieux du bien-être des enfants et du personnel des crèches, le service Petite enfance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (43) a mis en place "Tout doux le bruit !", un projet de sensibilisation et d'information sur les nuisances sonores pour l'ensemble des dix crèches de la collectivité sur l'année 2023. Cette démarche vise à rendre acteurs, les professionnels, les parents, mais aussi les enfants de la réduction des sources sonores nuisibles, parfois responsables de situations de stress et de souffrance.

C'est à la suite d'une formation intitulée "Grandir avec les sons" dispensée par le Centre d'information sur le Bruit (CidB) organisée lors d'une journée départementale en lien avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes (ARS ARA) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI) que le service a souhaité mettre en place un projet de sensibilisation et d'information sur les nuisances sonores vécues au quotidien par les enfants, mais aussi les professionnels de la petite enfance.

Cette démarche globale se base essentiellement sur deux axes. Tout d'abord établir un état des lieux de l'environnement sonore quotidien dans les crèches avec une prise de conscience en se positionnant comme acteur. Et proposer des pistes d'améliorations et leviers d'actions, afin d'améliorer les conditions d'accueil du jeune enfant et de leurs parents, mais aussi des conditions de travail des professionnels. Afin de rendre cette action plus concrète pour les enfants mais aussi de repérer les moments "phares" où le bruit est le plus élevé, les crèches se sont équipées d'indicateurs visuels type "feux tricolores" avec des têtes de smiley. Ce dispositif a permis aux tout-petits d'être pleinement acteurs dans la diminution des nuisances.

Cet outil ludique leur a servi de repères pour évoluer tout au long de la journée en pleine conscience des sons et bruits qu'ils émettaient. Spontanément, au bout de quelques jours, ils corrigeaient leurs comportements et n'hésitaient pas non plus à dire aux autres enfants et parfois même aux adultes de faire moins de bruit dès l'apparition du bonhomme rouge.

Les adultes, eux aussi, ont un rôle très important dans la mise en œuvre de cette démarche. Bien sûr, ils accompagnent les enfants dans cette dynamique de prise de conscience et sur les moyens d'action qui peuvent être mis en place pour limiter les nuisances, mais ils sont également initiateurs d'une nouvelle manière d'éveiller et de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'émission des bruits et à l'environnement sonore.



Pour cela, plusieurs actions voient le jour et complètent la présence des feux tricolores et font un lien avec l'éveil et la prise de conscience qu'il existe des actions simples pour limiter ces nuisances. Enfin, des panneaux d'informations installés à l'entrée des structures pour trois semaines également, sont orientés pour les parents.

Des livrets informatifs sont aussi mis à disposition des familles et accompagnent ces panneaux préventifs. A l'issue de cette démarche, plusieurs pistes d'amélioration ont émergé et sont en cours d'essai. Les résultats semblent prometteurs.

Découvrez en images les actions déployées dans les crèches de l'Agglo en faveur de la diminution des nuisances sonores. :

<https://www.youtube.com/watch?v=LeKTfzWnA8w>.

LE JURY A AIMÉ

La reproductibilité de la campagne sur d'autres territoires. La triple destination : le personnel de crèche, les parents et les enfants.